



**CNRS-  
INSERM**

**INRIA-IRD-  
INED**

## **La vassalisation des organismes de recherche par l'université. exemple : Marseille**

L'Université fédérale d'Aix Marseille a décidé qu'il n'y a aurait plus de recherche en neurobiologie expérimentale sur le site Nord de la faculté de médecine et que les laboratoires seront déménagés sur le site de la Timone d'ici 2018. Seront maintenus sur le site, l'anthropologie et les sciences sociales. Cette décision unilatérale prend le contre-pied du processus que l'université avait initié il y a quatre ans. En 2010, son président Yvon Berland avait annoncé la reconstruction de l'ensemble de la faculté nord de Marseille et notamment du bâtiment de recherche hébergeant les laboratoires de neurobiologie. L'université avait lancé une prospection afin de déterminer les besoins des laboratoires pour les dix-quinze prochaines années en vue de la reconstruction du bâtiment de recherche. L'année dernière un projet d'Institut de neurobiologie avait été élaboré.

Tout ce travail n'a servi à rien car la Direction de l'Université, toute seule, a décidé de tout autre chose, le transfert de la neurobiologie de l'Hôpital Nord à la Timone situé au centre ville de Marseille.

- ⇒ Qu'importe que les personnels et les directions scientifiques des laboratoires n'aient pas été consultés, et qu'ils soient opposés au projet.
- ⇒ Qu'importe que l'activité des laboratoires en question ait été jugée favorablement par les commissions scientifiques des organismes et l'AERES !
- ⇒ Qu'importe les 2.5 millions d'euros de contrats de recherche en cours avec l'Hôpital Nord.
- ⇒ Qu'importe que le laboratoire du CNRS et celui de l'Inserm visés par cette délocalisation soient contraints de cesser leurs collaborations avec les praticiens de l'Hôpital nord, à moins d'accepter de faire la navette entre l'Hôpital Nord et le centre de Marseille pour maintenir ces collaborations.
- ⇒ Qu'importe le devenir des entreprises de biotechnologie qui s'étaient créées autour de la neurobiologie de Marseille Nord.
- ⇒ Qu'importe le coût financier de cette opération. A l'heure où l'Etat veut réduire sa dépense de 50 milliards d'euros pour les trois prochaines années, il apparaît que le coût de la rénovation de La Timone sera supérieur à celui de la construction d'un nouveau bâtiment de recherche sur le site Nord pour remplacer l'actuel trop vétuste. Pour justifier son oukase l'Université d'Aix Marseille avance une directive ministérielle qui stipule qu'aucun bâtiment universitaire ne doit être construit au cours du prochain Contrat de Plan Etat Région. Or, curieusement, la faculté de médecine doit reconstruire un bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup> sur le site Nord !
- ⇒ Qu'importe que le site Nord desservi par l'autoroute A7 soit situé à moins de 15 min des gares TGV d'Aix et de Saint Charles et à moins de 20 min de l'aéroport de Marignane.
- ⇒ Qu'importe les conséquences pour les 140 personnes statutaires concernés dont la majorité réside dans les quartiers nord ou dans les environs (Marignane, Aix).. (mais depuis quand s'intéresse-t-on au personnel?) qui se verront imposer un allongement notable de leur temps de trajet.

⇒ Qu'importe que cette décision aille à l'encontre de la politique de désenclavement des quartiers Nord de Marseille décidée par l'Etat.

Où est l'Excellence mise en avant à toutes les sauces ? Il n'y a aucune justification scientifique à ce transfert. Le but est de créer un pôle de neuroscience en accolant la neurobiologie expérimentale de l'Hôpital Nord aux neurosciences du comportement présentes sur le site de la Timone. Il s'agit de faire de l'affichage en regroupant un potentiel scientifique pour légitimer un pouvoir universitaire mandarin qui va devenir l'interlocuteur de la région afin d'attirer les financements et piloter les recherches.

Le silence de l'Inserm et du CNRS est assourdissant. Les Directions de l'Inserm et celle de l'InsB n'ont pas daigné répondre à l'invitation des laboratoires de se rendre sur le site. La Direction de l'Itmo (Neurosciences, sciences cognitives, neurologie, psychiatrie) de l'Aviesan recevant à leur demande deux directeurs, s'est contentée de prendre note et de transmettre aux Directions des organismes.

Alors que l'Inserm fête ses 50 ans la Direction actuelle, comme celle de l'InsB du CNRS, nous ramène 50 années en arrière quand l'université médicale avec ses hobereaux faisait la loi.

Il est consternant que l'université, le maillon faible de la recherche, devienne l'élément déterminant de l'organisation de la recherche en région.

La mise en place des Communautés d'universités et établissements (Comue) se déroule dans la plus totale opacité. Avec la loi Fioraso, et l'acte III de la décentralisation, les régions deviennent « les chefs de file » de l'enseignement supérieur et de la recherche dans leur périmètre, le ministère se contentant de contrôler à posteriori. Les choix de recherche et d'enseignement se feront essentiellement entre les présidents de région et les présidents des Comue. Il est à craindre que les enjeux de recherche, les enjeux de la connaissance soient secondaires face à l'affichage, au court terme, aux enjeux de pouvoir dans les décisions prises en région.

Le cas de la neurobiologie à Marseille est emblématique du système de recherche qui se met en place.

Les personnels des laboratoires ont mis en ligne une pétition contre leur transfert. ([http://www.petitions24.net/pour\\_la\\_sante\\_et\\_la\\_recherche\\_au\\_nord\\_de\\_marseille](http://www.petitions24.net/pour_la_sante_et_la_recherche_au_nord_de_marseille))

Cette pétition sera portée à la Ministre de l'ESR, au président de région, aux Directions du CNRS et de l'Inserm et à la présidence de l'université d'Aix Marseille.

Le SNTRS-CGT invite les personnels des établissements de recherche à manifester leur solidarité en la signant.

<b>ADMINISTRATIFS</b> <b>CHERCHEURS</b> <b>INGENIEURS</b> <b>TECHNICIENS</b>	<b>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</b>
<b>THESARDS</b> <b>REJOIGNEZ UN SYNDICAT</b> <i>Intercatégoriel</i> <i>Indépendant</i> <i>Démocratique</i> <i>Unitaire</i>	NOM : _____ Prénom : _____ Corps et grade : _____ Adresse du labo ou service : _____ Téléphone : _____ Fax: _____ Courrier Electronique : _____
SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 - Fax 01 49 58 35 33 - Mèl : <a href="mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr">sntrscgt@vjf.cnrs.fr</a> Web : <a href="http://www.sntrs.fr">http://www.sntrs.fr</a>	